

Pour diffusion immédiate

**Le gouvernement du Québec appuie l'adaptation numérique
de 5 médias écrits de la région de Lanaudière**

Sainte-Anne-des-Plaines, le 17 juillet 2023. – La députée des Plaines, M^{me} Lucie Lecours, le député de Terrebonne et ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, M. Pierre Fitzgibbon, et le député de Masson, M. Mathieu Lemay, sont fiers d'annoncer, au nom du ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Jeunesse et ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région de l'Outaouais, M. Mathieu Lacombe, que cinq médias écrits de la région de Lanaudière, dont *La Revue* de Terrebonne, bénéficieront d'un soutien à l'adaptation numérique.

À l'échelle nationale, le gouvernement octroie à 17 entreprises et à 1 organisme de regroupement de médias communautaires une somme totale de plus de 2,8 M\$ pour la réalisation de 18 projets retenus dans le cadre du 1^{er} appel de projets du Programme d'aide à l'adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite, pour l'année financière 2023-2024. Cette aide leur permettra d'amorcer ou de poursuivre l'adaptation numérique de leur modèle d'affaires. Ces entreprises et cet organisme possèdent ou représentent ensemble près d'une centaine de médias écrits répartis partout au Québec.

En plus de favoriser le maintien d'une production d'information locale, régionale ou nationale au bénéfice de la population québécoise, la réalisation de ces projets contribuera à rendre ces entreprises plus compétitives.

**Médias écrits de la région de Lanaudière qui bénéficieront
d'un soutien à l'adaptation numérique**

Entreprise ou organisme	Somme
Médialo : <i>La Revue, Hebdo Rive-Nord, L'Action D'Autray, L'Action, L'Express Montcalm</i>	362 537 \$

La somme accordée pour cet appel de projets provient du Plan d'aide pour soutenir les médias écrits du Québec annoncé en octobre 2019.

Citations

« Le gouvernement du Québec appuie les entreprises de la presse écrite dans leurs efforts pour se démarquer dans l'environnement hautement compétitif des grandes plateformes numériques internationales. La somme annoncée aujourd'hui pour les aider à réaliser des projets de transformation numérique contribuera à leur vitalité en leur permettant notamment de joindre un public plus grand. »

Mathieu Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Jeunesse et ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région de l'Outaouais

« Le gouvernement du Québec est heureux de soutenir les entreprises de la presse écrite dans leurs efforts de transformation numérique, laquelle est un incontournable. Je salue le dynamisme et l'inventivité de ces entreprises qui, grâce à leurs efforts pour adapter leurs pratiques, visent à tirer leur épingle du jeu dans un contexte numérique en pleine évolution. »

Éric Caire, ministre de la Cybersécurité et du Numérique

« Le virage numérique a connu une croissance fulgurante depuis les dernières années. Une transformation numérique demande du temps, de l'argent, des apprentissages et de l'adaptation. Par ce programme, le gouvernement du Québec souhaite soutenir les entreprises de la presse écrite dans la mise en place d'outils et de stratégies pour entamer ou poursuivre une transition technologique innovante. Nos médias jouent un rôle essentiel pour diffuser de l'information de qualité et offrir une diversité des idées. »

Lucie Lecours, députée des Plaines

« Je me réjouis de l'engouement suscité par ce nouveau programme, qui répond à une demande formulée par les entreprises de la presse écrite. Notre gouvernement vient reconnaître l'importance de préserver la pérennité de l'information locale dans les régions du Québec en contribuant au virage numérique des médias écrits. C'est une bonne nouvelle pour *La Revue*, qui aura une aide financière importante pour poursuivre son projet de transformation numérique. »

Pierre Fitzgibbon, député de Terrebonne et ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

« Les entreprises de la presse d'information écrite doivent s'adapter aux bouleversements apportés par les nouvelles technologies et il est important pour notre gouvernement de soutenir nos médias locaux dans leur transition numérique. Ces derniers assurent la diffusion d'une information locale d'une grande qualité et il faut nous assurer de la pérennité de ces entreprises. »

Mathieu Lemay, député de Masson

Faits saillants

- Depuis la mise en œuvre du Programme d'aide à l'adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite en 2017, 124 projets ont été soutenus et plus de 165 médias répartis dans toutes les régions du Québec ont été appuyés financièrement. Le total de l'aide annoncée s'élève à plus de 21,6 M\$.
- Les projets d'adaptation numérique soutenus par le Programme sont variés et peuvent consister, par exemple, en la refonte d'une plateforme Web, en l'implantation d'une application mobile ou encore en l'intégration de nouvelles pratiques journalistiques et de diffusion de l'information sur les plateformes numériques, comme des vidéos et des balados.
- Le programme présente 2 périodes d'appels de projets en 2023-2024. La période de dépôt du 2^e appel de projets de l'année en cours sera du 5 septembre au 20 octobre 2023.

Liens connexes

- [Programme d'aide à l'adaptation numérique des entreprises de la presse d'information écrite](#)
- [Plan d'aide pour soutenir les médias écrits du Québec](#)

– 30 –

Source :

Laurence Gillot
Directrice des communications
Cabinet du ministre de la Culture et des Communications,
ministre responsable de la Jeunesse et ministre responsable
de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région de
l'Outaouais
819 598-2072

Nathalie St-Pierre
nathalie.St-Pierre@mcn.gouv.qc.ca
418 575-5872

Guyline Bédard
Attachée politique
Bureau de Lucie Lecours, députée des Plaines
450 512-5069

Information :

Équipe des relations médias
Ministère de la Culture et des
Communications
418 380-2388

Suivez le [Ministère dans les médias sociaux](#)   @MCCQuebec